AVIS D’APPEL D’OF FRES

S e c t i o n 0 . M o d è l e s d ’ a v i s d ’ a p p e l d ’ o f f r e s

**Section 0. Avis d’Appel d’Offres (AAO)**

……………………………………………………………………………………

***La Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST)***

AAON No : 01/MAURIPOST/2022

***Acquisition des fournitures et services courants au profit de la Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST)***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à notre PPPM paru sur le site de l’ARMP le à’ mars 2022
2. La Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST) dans le cadre de son budget envisage d’acquérir des fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de l’établissement (**marché à commande**) en **deux (02) lots distincts**.

Lot 1 : Consommables informatiques

Lot 2 : Fournitures de bureau.

1. La livraison de ces fournitures se fera sur site dans les locaux de ladite Société conformément aux indications du dossier d’Appel d’Offres selon les bons de commandes émis par la MAURIPOST durant toute l’année 2022 (délai de livraison ne dépassant pas **5 jours après réception de bons de commande**).
2. La Société Mauritanienne des Postes sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de la MAURIPOST.
3. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de Mauripost (bureau d’ordre), Mauritanie, Tél : 45 25 72 27 ou par courriel à [alphafall@mauripost.mr](mailto:alphafall@mauripost.mr%20).
5. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul ou deux lots
6. Le Dossier d’Appel d’Offres pourra être acquis par les candidats auprès du secrétariat de la MAURIPOST, moyennant paiement d’un montant non remboursable de **2000 MRU** versé au Trésor (seule la copie paraphée et cachetée fera foi), et peuvent consulter le dossier tous le jour ouvrable de 08H00 à16H00 TU et le vendredi de 08H00 à11H00 TU.
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

* Fournir la preuve écrite qu’il a réalisé au cours des trois dernières années (2019 -2020- 2021) un chiffre d’affaires annuel moyen dûment certifié, égal au moins au montant de son offre.
* Disposer d’une capacité financièredélivrée par une banque de la place dont le montant est

égal ou supérieur à Un million d’Ouguiya (1 300 000 MRU) par lot.

- Fournir au moins deux (02) attestations de bonnes exécutions des fournitures courantes au cours des 03 dernières années certifiés par un maitre d’ouvrage public ou parapublic.

1. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse

indiquée dans le DAO au plus tard le**, 17 mai 2022 à 12 H 00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants présents à l’adresse ci-après :

Commission de Passation des marchés publics du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des TIC (CPMP/MESRSTIC), Ilot C, lot N°15 Zone château d’eau, tel. +222 45 25 72 27, le **Mardi 17 mai , à 12 H 00 TU**

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valide pour 120 jours à compter de la date de dépôt et d’ouverture d’un montant en Ouguiyas de

**-** Pour le **lot 1 : 21.000 MRU** (Vingt un mille d’Ouguiya) ;

- Pour le **lot 2 : 21.000 MRU** (Vingt un mille d’ouguiyas).

1. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jour, à compter de la date limite de dépôt des offres*.*
2. Les offres devront être en toutes taxes comprises.
3. Le soumissionnaire s’engage pour le maximum (100% du montant du marché).
4. L’Autorité Contractante s’engage pour le minimum (50% du montant du marché).

Le Directeur Général de MAURIPOST

ALIOUNE OULD ISSA